

« IRAK : ETAT DES LIEUX, EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES EN MATIERE ENERGETIQUE »

Barah Mikail, Chercheur

Etude n° 2006/089 réalisée pour le Secrétariat général pour l'Administration selon la procédure du marché n° 06-45-159 sans formalités préalables

SYNTHESE

L'Irak connaît aujourd'hui des évolutions cruciales tant sur le plan politique qu'économique et, bien entendu, social. Depuis l'invasion du pays en mars 2003 et la chute du régime de Saddam Hussein, le *Nation building* qui était appelé à faire de l'Irak un exemple de démocratie dans la région s'est ainsi traduit plus franchement par des évolutions inquiétantes, dues à l'explosion des attaques terroristes d'une part, et au repli de plusieurs communautés ethniques et/ou confessionnelles sur des perspectives locales et localisées. Au sentiment irakien national unitaire censé avoir prévalu à l'époque de l'ancien président a ainsi succédé un délitement de la nation en fonction de motifs identitaires qui, pour l'heure, ont permis au Kurdistan, dans la région Nord, de prétendre à des motifs autonomistes supplémentaires. L'essentiel des leaders chiites du pays semblent être tentés par un recours à ce même modèle, posant tout aussi bien la question de savoir ce qu'il en sera pour les autres communautés, à commencer par les sunnites, qui se concentrent dans le centre du pays.

Cette situation est d'autant plus problématique qu'elle génère des conséquences sur les modalités de reconstruction du pays, ne serait-ce que du fait du tiraillement auquel se voit confronté le gouvernement central. Le pouvoir exécutif irakien est en effet poussé à trouver un nécessaire équilibre entre son attachement au maintien des forces multinationales dans le pays pour des raisons sécuritaires,

l'aspiration des Kurdes et des chiites particulièrement à l'obtention de prérogatives gestionnaires approfondies et coïncidant avec des limites géographiques déterminées, et la présence de revendications et tensions multiples au sein du Parlement irakien. Or, au fil du temps, la responsabilité de la mauvaise situation économique irakienne dans la pérennisation des motifs d'opposition d'une grande partie du peuple irakien au pouvoir central est devenue évidente. Les motifs économiques n'expliquent pas tout, mais ils participent amplement de l'idée selon laquelle la chute du régime de Saddam Hussein n'a, près de cinq ans plus tard, permis en rien au pays de croire en des perspectives d'avenir prometteuses.

Or, les importantes ressources énergétiques de l'Irak restent pleinement à exploiter, tout comme elles demeurent susceptibles de générer une manne financière considérable qui pourrait largement satisfaire aux besoins du pays. La question qui sous-tend le travail présent consiste ainsi à s'interroger, au départ de sources ouvertes, sur l'état effectif des infrastructures irakiennes, sur les efforts qui restent à déployer afin de rendre celles-ci pleinement opérationnelles, ainsi que sur les conditions effectives qui pourraient permettre au gouvernement central irakien d'engager un cycle d'appels d'offre et d'attribution de contrats pour la reconstruction susceptibles de bénéficier aussi bien à l'Irak qu'aux pays et compagnies dotés d'un savoir-faire utile en la matière.

Intitulée « *Irak : état des lieux, évolutions et perspectives en matière énergétique* », l'étude ci-jointe s'articule ainsi autour de trois axes majeurs. Dans un premier temps, c'est l'état précis des infrastructures et gisements énergétiques irakiens que nous avons mis en exergue, cartes à l'appui, en revenant cependant sur certaines spécificités historiques qui gardent leur importance dans l'explicitation des enjeux de l'Irak contemporain. Notre réflexion, que nous avons élargie au cas de l'infrastructure électrique irakienne, aura ainsi permis d'insister sur le fait que ce pays continue, aujourd'hui encore, à souffrir d'une situation économique comme infrastructurelle catastrophique. Il demeure significatif, en effet, de constater que le potentiel de production pétrolière et électrique à échelle nationale est tout simplement en deçà du niveau qui lui était connu à la fin des années 1970. La guerre

Iran-Irak (1980-1988), la guerre du Golfe de 1991, les années d'embargo qui suivront, et la gestion calamiteuse de Saddam Hussein auront ici leur part d'explication, bien entendu. Mais ce sont tout aussi bien des motifs de type gestionnaire qui expliqueront l'incapacité qu'a eu le pays à se relever près de cinq ans après son invasion en mars 2003. Plutôt que d'être pensée au départ de considérations prenant en compte les aspirations de la population, la stratégie de reconstruction de l'Irak portée par les Américains a fait la part belle à la marginalisation de tout ce qui pouvait toucher de près ou de loin au régime de S. Hussein, ainsi qu'à une focalisation sur les enjeux sécuritaires au détriment des aspects économiques. Ces erreurs, combinées cependant au peu de crédit dont disposaient les Américains auprès de la population irakienne préalablement à leur entrée sur le territoire, auront ainsi tôt fait de permettre aux vellétés autonomistes de profiter de la perte de repères endurée par les membres des institutions officielles irakiennes de longs mois durant. Le résultat en sera vite un développement des particularismes locaux sur les perspectives nationales, avec les répercussions de cette situation sur les défis de la reconstruction.

Il convient cependant de noter, et c'est là le second axe sur lequel nous avons insisté, que les modalités décisionnelles prévalant à l'époque de S. Hussein favorisaient largement le népotisme et les compagnies issues de pays susceptibles de pouvoir lui apporter des soutiens politiques. Il reste certes beaucoup de zones d'ombre relatives à l'identité effective des compagnies et personnes ayant bénéficié des « largesses » de l'ancien dictateur, mais globalement, le fait pour des compagnies russes, chinoises ou encore françaises d'avoir alors compté au rang des prétendants économiques privilégiés est pour sa part avéré. Qu'en est-il aujourd'hui ? La question reste entière, et pour cause. Si les Etats-Unis ont pu s'assurer, dans l'immédiate période post-Saddam Hussein, d'atouts incontestables en matière d'obtention de marchés pour la reconstruction du pays, on ne saurait réellement affirmer qu'il en est exactement de même aujourd'hui. Les incertitudes continuent à être légion en la matière. Mais dans le même temps, le gouvernement central irakien donne l'impression d'avoir repris en main les prérogatives liées au marché de la reconstruction. Depuis le mois de juillet 2007, une étonnante activité de

la part de certains membres très importants de l'échiquier politique irakien, dont le ministre du Pétrole Hussein Shahrastani, laisse ainsi à penser que Bagdad est activement à la recherche de la diversification de ses partenaires pour la reconstruction. Un point d'autant plus notable que ce sont principalement des pays tels que l'Iran, la Chine ou encore la Russie qui se sont vus assurés de la volonté qu'aurait l'Irak de les voir participer activement du processus de reconstruction de l'Irak. La logique ira-t-elle jusqu'au bout ? Rien ne permet d'affirmer le contraire, en tous cas. Reste que, dans le cas irakien, promesse ne vaut en rien engagement. Si l'Exécutif attache en effet une grande importance à faire appel à des partenaires potentiels issus de pays divers, dans le même temps, il demeure extrêmement contraint par les lois en cours dans le pays. Des échéances multiples demeurent en effet le préalable à la reconstruction de l'Irak, et c'est pourquoi l'avenir des marchés irakiens a, sauf surprise, de fortes chances de ne pas pouvoir connaître ses premiers éclaircissements avant le premier semestre de l'année 2008.

Les perspectives offertes par le marché énergétique irakien dépendent en effet de facteurs quasi-exclusivement politiques, et c'est là l'objet du troisième axe que nous avons développé dans le cadre de la présente étude. Ainsi, trois échéances majeures restent déterminantes dans les perspectives du pays : le statut de la ville de Kirkouk, ville riche en pétrole revendiquée par le Gouvernement régional du Kurdistan, dont le statut final pourrait être clarifié par voie référendaire au mois de décembre 2007 ; l'avenir institutionnel du pays, qui réside au niveau d'une « Loi sur la fédéralisation de l'Irak » dont le Parlement doit débattre à partir du mois d'avril 2008 ; et la Loi sur le Pétrole et le Gaz irakiens, texte élaboré en février 2007, validé par le Conseil des ministres en juillet de la même année, mais que le Parlement irakien n'a toujours pas adopté pour l'heure. Or, sans l'aval du législatif, le gouvernement ne peut tout simplement pas procéder à l'attribution de contrats pour l'exploitation et l'exploration des gisements énergétiques du pays. Mais, de la même manière, personne ne peut savoir à l'avance si cette Loi, à supposer qu'elle puisse être adoptée assez rapidement par le Parlement, sera maintenue en l'état, ou si, au contraire, elle pourra encore subir des modifications plus ou moins substantielles. En tout état de cause, cette situation est d'autant plus inquiétante et problématique

qu'elle bloque pour l'heure toute possibilité d'avancée substantielle pour le pays. Qui plus est, les motifs de complications supplémentaires restent pour l'heure déterminants, comme cela aura été le cas en août 2007 suite à la décision du Gouvernement régional du Kurdistan de valider les dispositions afférentes à une Loi sur le Pétrole adoptée par ses propres instances législatives. Depuis, une grande partie des membres du Parlement irakien, tout comme l'essentiel des responsables politiques de l'Exécutif irakien, dénoncent cette situation, la considérant comme illégale et synonyme de désunion pour les Irakiens. Mais les perspectives micro comme macro-économiques ne s'en trouvent pas pour autant améliorées à l'échelle nationale, pétrole, gaz comme électricité restant largement sous-exploités, au même titre que l'ensemble des autres infrastructures amenées à participer à la revivification de l'économie nationale et à la préservation des moyens de subsistance des Irakiens.

Dans ce contexte, il n'est pas pour autant inutile de s'interroger sur les chances de certains gouvernements et compagnies à l'international de prétendre à des contrats importants pour la reconstruction de l'Irak. Certes, l'opacité des perspectives actuelles ne permet pas toujours d'y voir clair quant aux sociétés qui sont néanmoins présentes aujourd'hui sur le marché énergétique irakien. Mais dans le même temps, si les géants économiques internationaux (tels que Total, Chevron, Texas, etc.) sont incontestablement intéressés, et de très près, par les perspectives énergétiques irakiennes, elles n'ont pas pour autant réussi pour l'heure à placer leurs atouts sur le terrain. Certains contrats et partenariats sont pourtant d'ores et déjà prêts, n'attendant qu'un signe de la part des autorités irakiennes afin d'être mis en application. Néanmoins, tant que les perspectives juridiques prévalant à titre national n'auront pas été clarifiées, et tant que la situation sécuritaire en Irak demeurera problématique, les signes encourageants en ce sens manqueront. Contrairement à ce qui avait pu prévaloir jusqu'à peu, les Etats-Unis semblent aujourd'hui loin d'être les seuls à avoir leur mot à dire pour ce qui relève de l'attribution des contrats pour la reconstruction de l'Irak. Ce qui abonde dans le sens des intérêts de pays tels que la Chine, la Russie, l'Iran, mais aussi la Turquie et beaucoup de pays membres de l'Union européenne, dont la Grande-Bretagne et la France. Dans le même temps, si

une forme d'équité dans la diversification des partenaires semble, à quelques nuances près, pouvoir être au rendez-vous, les blocages de type politique continuent cependant à rendre extrêmement sibyllines les conditions amenées à régir le marché irakien de la reconstruction dans l'avenir proche.

L'Irak regorge en effet de perspectives pour la reconstruction amenées à bénéficier tant à ce pays qu'aux partenaires internationaux qui pourraient y être impliqués. Mais c'est le déclic pour le déblocage de la situation qui demeure absent pour l'heure. Reste donc à savoir si, au courant de l'année 2008, les événements auront pu évoluer vers des horizons plus prometteurs dans le pays. Ce qui, au dire notamment des organisations activement engagées dans le suivi de la reconstruction de l'Irak, et au vu de la nature des tensions politiques entretenant différents acteurs du pays, reste bien loin d'être acquis.